Procès Verbal du Conseil d'École n°2

École : EPPU Claude Nougaro

Commune : GARDOUCH

Date : 15/02/2022

Participants (A : absent ; Exc : excusé) :

Représentants des parents d'élèves	*Éducation nationale*	*Collectivités*	*Autres participants*
Titulaires - Mme CUILLERIER = Exc - Mme WILMART - Mme FLORIOT - M. NADAÏ - M. CARSALADE - Mme BARADEL = Exc *Suppléants* - M. GRANGER - Mme BRODUT = Exc - Mme MORET = Exc	*Présidente* Mme CALMET *Enseignantes* - Mme CORMONT - Mme VIGNES - Mme NEGRE = Exc - Mme BARBIER - Mme MILHAU - Mme GARY - Mme CHARBONNEL = Exc *IEN* M. MAILHO = Exc *Psychologue scolaire* M. BARBERAN = Exc	Maire M. GUERRA = Exc *Adjoint municipal* - M. DUFOUR - Mme NOIROT *Adjoint administratif* - Mme SYLVESTRE - M. MIRASSOU	

Ordre du jour :

* Protocole sanitaire
* Questions des parents
* Rentrée 2022 effectifs prévisionnels
* Rentrée 2022 modalités d'inscription des futurs élèves
* PAI
* Évaluations CP
* Piscine
* Projets
* Demandes de l'équipe enseignante ?

Protocole sanitaire

À ce jour, les grandes lignes du protocole sanitaire niveau 3 sont les suivantes :

▸ Lorsqu'un élève est détecté positif, une série de tests est lancée pour ses camarades de classes à J0, J2 et J4. Les parents peuvent réaliser des autotests et ils doivent nous remettre une attestation fournie par l'enseignant de la classe. L'enseignant leur donne également un document pour récupérer 3 autotests gratuits en pharmacie.
Une série de test peut redémarrer si un nouveau cas positif se présente après un délai de 7 jours.

▸ Les élèves cas contact d'une personne positive dans leur foyer ne peuvent revenir en classe qu'avec un résultat négatif de test antigénique (pharmacie) ou PCR (laboratoire).

▸ Lorsqu'une enseignante est absente et non remplacée, sa classe est fermée car le non brassage des élèves entre classe est toujours de rigueur.

▸ Les masques sont obligatoires à l'intérieur et à l'extérieur.

Ces règles ne sont valables que jusqu'au prochain changement de protocole.

Nous rappelons que notre volonté n'est pas de renvoyer les élèves chez eux à n'importe quelle occasion. Nous ne pouvons garder un élève qui présente des symptômes ou qui se sent mal, même hors temps de COVID. Merci de faire confiance aux enseignantes.

Questions des parents

→ Le paiement de la cantine et de la garderie pourrait-il être fait de manière dématérialisée (paiement en ligne) ?
Réponse : Il y avait jusque-là un problème avec la trésorerie. Un nouveau contrôleur est arrivé, donc nous lui poserons la question. Il y a souvent des personnes avec des difficultés de paiement et nous pouvons nous arranger avec eux. Si cela est fait de manière dématérialisée, ces arrangements ne seront plus possibles.

→ Les 15 jours de fermeture de la garderie seront-ils remboursés ? Quand ?
Réponse : Garderie pour un seul enfant à Gardouch = 16 euros. On parle d'un remboursement d'un montant de 8 euros… La cantine est remboursée, il ne s'agit pas des mêmes sommes. Certificat médical = remboursement (si plus de 2 jours consécutifs). La garderie est un forfait au mois, c'est donc différent. PAS DE REMBOURSEMENT de garderie, la cantine OUI.

→ Le périscolaire a vu le départ d'agents. Qui a remplacé Gisèle en janvier 2022 ? Les effectifs du personnel municipal sont-ils complets ? Qui sont les agents et quelles sont leurs tâches ?
Réponse : Il y avait 9 agents + Marie Jo, maintenant il y en a 10 + Marie Jo et une nouvelle association qui intervient. Les agents côtés mater : 2 ATSEM ; Julie, Séverine, Céline / Carla remplace Gisèle (référente école) + Bernadette, Gwennaelle, Marie, Sylvain. 3 personnes en plus au restaurant scolaire : Charlène, Estelle et Joelle. Elles font toutes de la garderie et du ménage, y compris les ATSEM. Il y a toujours des solutions trouvées pour pallier aux absences ponctuelles.

→ Où en sont les devis pour la climatisation des classes de maternelle, évoqués lors du 1er Conseil d'école ?
Réponse : Ils sont faits mais ça ne se fera pas. Raison 1 : la Covid, car air brassé. Raison 2 : le prix. RDV demain avec une entreprise pour filtrer ces vitres et trouver d'autres solutions qui soient pérennes. La recherche de solutions est toujours en cours. RDV avec une autre entreprise lundi prochain également. Montant des devis : 5 000 euros pour le moins cher, par salle de classe. Climatisations déconseillées pour le moment par l'ARS. Après la Covid, la question se posera peut-être autrement.

→ Est-il prévu d'équiper les classes de capteurs CO2 ? Normalement, l'Etat a mis à disposition des aides pour les municipalités.
Réponse : Oui, il y a des aides de l'Etat. Le problème, si on veut un capteur fiable, c'est le prix. L'association des maires de France s'est penchée sur le sujet pour obtenir des prix de gros. Cela devient donc envisageable. Nous vous tiendrons au courant prochainement.

→ Du côté élémentaire, serait-il possible de mettre en place des mesures garantissant la sécurité des piétons : panneau de signalisation provisoire, ASVP pour faire la

circulation… ? Nous comprenons le caractère éphémère de la situation actuelle mais souhaitons souligner l'importance de la sécurité des enfants d'autant plus qu'il n'y a ni passage piétons ni trottoir.
Réponse : L'accès Pemeja est fermé depuis une quinzaine de jours le matin. Il va falloir envisager de le faire à 16h15 également. Sécurité : limitation à 20km/h. A partir de lundi, tout le centre-ville passe à 30 km/h, il va y avoir des coussins lyonnais installés sur l'axe principal. Il va y avoir de nouveaux passages piétons, dont un à l'endroit souhaité. Nous allons essayer de trouver une solution provisoire pour l'élargissement de ce trottoir (protection par barrières). Sylvain sera au passage piéton pour faire traverser les enfants. Dès qu'il sera possible de revenir à un fonctionnement traditionnel, nous le ferons. Réflexion en cours pour sécuriser la montée au parking par marquage au sol.

→ Un panneau d'affichage « provisoire » est très attendu du côté élémentaire, pouvez-vous nous donner une échéance pour la mise en place de ce panneau ?
Réponse : Pas de réelle utilité pour un temps provisoire à priori. Affichage pour les menus et les Pitchouns éventuellement. Une plaque peut être accrochée à un poteau pour que les associations puissent y coller leurs documents.

→ Suite à la fermeture du chemin de Pemeja, il semble que le nombre de voitures autour de l'école ait augmenté. Pouvons-nous envisager des moyens de circulation douce dans la commune : piste cyclable protégée, pédibus ? des stationnements vélos ?
Réponse : Les pistes cyclables, cela va être difficile. Les pistes piétonnes également. Un marquage au sol pourrait-il être une solution ? Un garage à vélo pourrait être installé dans le recoin au niveau des panneaux d'affichage, ou éventuellement dans la cour élémentaire ou maternelle (derrière la cantine). A réfléchir. Il faut trouver l'endroit adéquat. Sondage à faire passer pour savoir si des parents / élèves seraient intéressés. Le Pédibus doit être initié par une association.

→ Quel retour d'expérience sera fait par la mairie sur la semaine de fermeture ? Des agents de back-up sont-ils prévus en cas de survenu d'un problème similaire ? D'autres solutions privilégiant la continuité pédagogique seront-elles étudiées (formation d'agents, détachement d'agents de communes alentour) ? La fermeture de l'école n'est pas une solution pérenne.
Réponse : Tout le monde est dans le même cas sur la communauté de commune, donc l'idée d'aller chercher du personnel sur d'autres communes est impossible. Surtout que tous les effectifs travaillent sur les mêmes horaires. La fermeture a été une contrainte, pas un choix. Envisager un pool de remplaçants pour les agents municipaux, ce n'est pas possible. On ne peut pas payer des agents à attendre qu'une situation de crise survienne. On peut essayer de réfléchir à des solutions mais c'est très compliqué. Faire appel à une société de ménage pour une courte période, il faudrait y réfléchir même si cela représente un cout. En théorie, c'est envisageable. A voir, si c'est faisable ou pas. Les parents délégués proposent de faire une étude de marché en amont pour des

sociétés de nettoyage. Cela risque d'être lourd administrativement. Ces équipes de nettoyage devront agir en dehors de la présence des élèves.

→ Concernant les rythmes scolaires et la semaine à 4 jours, nous envisageons de mettre en place un sondage et des débats/informations dans le courant de l'année prochaine. Le délai nous parait plus raisonnable et il n'y a pas d'urgence à le traiter cette année. Sommes-nous tous d'accord avec cette échéance ?

L'équipe éducative est en accord avec cette échéance. Simplement, il faudrait profiter de ce délai pour commencer à réfléchir à des solutions/propositions (mise en place d'un CLAE par exemple). Il s'agit d'amener des arguments solides pour l'une ou l'autre des solutions lorsque la question sera abordée avec les parents d'élèves. Une absence de propositions concernant la garde des enfants le mercredi matin fera forcément pencher la balance vers l'absence de changement.

Parents : Nous souhaitons entendre les arguments de chacun (enseignantes, parents, municipalité). Des débats devront être organisés.

Réponse : 58 communes dans la communauté mais plusieurs centres de loisirs. Tous ne fonctionnent pas de la même façon. Celui de Villefranche a déjà annoncé qu'il ne ferait pas d'accueil le mercredi matin. La question d'un CLAE doit être réfléchie. La question sera posée à Terres du Lauragais pour l'accueil du mercredi au centre de Villefranche.

Rentrée 2022 : effectifs prévisionnels

Effectifs prévisionnels par niveau :

PS : 15 MS : 13 GS : 15
Total maternelle : 43

CP : 18 CE1 : 16 CE2 : 14 CM1 : 26 CM2 : 20
Total élémentaire : 95

Total : 137

Répartition :

Classes	Effectifs		Enseignants
Classe 1	PS : 15 – MS : 6	21 élèves	Mme NEGRE Michelle

Classe 2	MS : 7 – GS : 15	22 élèves	Mme VIGNES Sylvette
Classe 3	CP : 18 – CE1 : 6	24 élèves	Mme CORMONT
Classe 4	CE1 : 10 – CE2 : 14	24 élèves	Mme CALMET Mme/M ? (mardi)
Classe 5	CM1 : 26	26 élèves	Mme BARBIER
Classe 6	CM2 : 20	20 élèves	Mme MILHAU Mme/M ? (lundi)

Rentrée 2022 : modalités d'inscription

1. Inscription auprès de la mairie avec le livret de famille à partir du 2 mai 2022.

2. Demande de rendez-vous à l'école à partir du 10 mai (de préférence le mardi) auprès de la directrice qui recueillera les documents obligatoires (certificat d'inscription, photocopie du livret de famille, photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé, feuille de renseignements) et donnera le guide des parents et la liste de fournitures.

3. Visite de l'école individuelle avec les futurs élèves en fin d'année.

Il y aura une rentrée échelonnée pour les élèves de maternelle (PS) en septembre 2022 sur 2 jours.
Une vidéo de visite de l'école est disponible sur le blog de l'école.

PAI

Les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) concernent les élèves souffrant d'un trouble médical, physique ou psychique (asthme, allergie, diabète…) et entrainant une prise de médicaments à l'école.

Chaque année, nous demandons aux parents des élèves concernés de nous fournir une ordonnance à jour ainsi que le traitement correspondant.
Tous les personnels intervenant auprès des enfants doivent avoir accès à ces PAI. Il est donc important de transmettre un exemplaire de ce PAI à chaque pôle concerné : cantine, enseignantes, garderie.

Pour les temps mairie, il revient au personnel mairie de s'en occuper (gestion des périmés, des manques, etc.).

Evaluations CP

La 2ème vague d'évaluations repères a été reportée. La date est désormais connue : du 14 au 25 mars + 1 semaine pour la saisie des données.

Projets :

- Journée multisports à St Ferreol (CE1/CE2/CM1).
- Sortie vélo (CE1/CE2/CM1) : ½ journée un jeudi après-midi.
- Orientation dans le village (CE1/CE2/CM1).
- Journée zoo à Plaisance (MS/GS), peut-être avec les CP.
- Sortie vélo (CM1/CM2) : journée complète.
- Course d'orientation en lien avec le collège (CM1/CM2).

Nous aurons besoin de parents accompagnateurs et de parents agrémentés pour le vélo.

Piscine

Les premières séances ont été annulées car plus le droit d'aller à la piscine. Erreur de la piscine : réservation de 10 créneaux au lieu de 12. Il ne restera que 3 créneaux pour les CP ce qui n'est pas pertinent. Donc pas de piscine cette année.

Ce qu'il reste à faire

* Réglage de l'alarme incendie : société qui l'a installée reste introuvable, donc difficulté à régler.
* Installation des espaliers : à réfléchir, quel mur est porteur…
* Bâche pour bac à sable : elle est arrivée, le bac a été revissé.
* Exercice incendie et PPMS côté mairie : c'est prévu pour la rentrée des vacances de février.

Un grand merci au personnel municipal pour l'installation des vidéos projecteurs au plafond de certaines classes.

Séance levée à 20h02.

Signature :

La directrice

La secrétaire